

PARUTION : JUILLET 2020



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-044, daté du 23 juin 2020, sauf dans la mesure où elles ont été modifiées par ces décrets ou ces arrêtés, continuent de s'appliquer jusqu'au 30 juin 2020 ou jusqu'à ce que le gouvernement ou la ministre de la Santé et des Services sociaux les modifie ou y mette fin. Alors, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant que le gouvernement n'a pas mis fin à l'arrêté ministériel 2020-044;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance ordinaire du conseil.

En conséquence, il est proposé par CARL CROTEAU, appuyé par ANDRÉ MERCIER et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de juin 2020 totalisant 377 612,15\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 23 à 26 totalisant 10 531,81\$.

TRAVAUX DE PAVAGE ET REMPLACEMENT DE PONCEAUX-7^E RANG PAIEMENT NO.1

Considérant les travaux du projet de « Travaux de pavage et remplacement de Ponceaux-7e Rang »;

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

Considérant que la firme d'ingénieur SNC-Lavalin, mandataire de la surveillance des travaux recommande le paiement no.1 en appliquant une retenue de 10% (28 916,01\$) tel que prévu au devis;

Considérant que la firme SNC-Lavalin accepte les quantités et prix soumis par l'entrepreneur concernant la construction des ponceaux;

Considérant que nous sommes d'accord avec la façon de faire de l'entrepreneur, soit la mise en place d'un ponceau moins long que celui prévu au plan;

Considérant que nous devons discuter avec l'entrepreneur d'une réduction des coûts;

Considérant que la firme SNC-Lavalin recommande le paiement de 260 244,09\$ plus taxes;

Pour ces raisons, suite à la recommandation de la firme SNC-Lavalin, les membres de ce conseil acceptent le paiement no.1 à l'entrepreneur Pavage Centre Sud du Québec au montant de 260 244,09\$ plus taxes.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé pour la période de vacances soit du 17 juillet au 2 août Inklusivement de retour le lundi, 3 août.

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2020

Vu les vacances, la séance du 3 août est reportée au 10 août 2020.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE 2020

10 août, 14 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

PROTOCOLE D'ENTENTE 2020-2021 POUR LE SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Que les membres de ce conseil autorisent Madame Jessika Lacombe, mairesse et Madame Ghislaine Leblanc, directrice générale, secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente entre le Cegep de Thetford et la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande pour l'accès à toutes les succursales du réseau des bibliothèques publiques de Thetford et acceptent les frais liés par cette entente.

Le réseau des bibliothèques de Thetford comprend la Bibliothèque de la Polyvalente de Black Lake, la Bibliothèque du Cegep, la Bibliothèque l'Hiboucou et la Bibliothèque de l'Amitié. Tous les citoyens de la Municipalité qui souhaiteront devenir membres pourront le faire gratuitement.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

La durée de l'entente est d'une année soit, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Le coût du programme est maintenant fixé à 3,85\$ par habitant, soit 396 habitants pour un montant à verser de 1 524,60\$. La somme de ces montants est payable en deux versements :

- 31 août 2020 : 50% du montant
- 31 janvier 2021 : 50% du montant

Les prochaines séances du conseil se tiendront à la salle municipale avec public à moins d'avis contraire de la part du gouvernement en cas de reprise du COVID-19.

AVIS PUBLIC-DÉROGATION MINEURE-FERME CLAUDOR

Considérant le projet tel que présenté en date du 2 juin 2020;

Considérant l'avis favorable formulée par Monsieur Yvan Laflamme, voisin propriétaire d'une résidence impliquée dans la demande de dérogation mineure;

Considérant qu'il s'agit d'un agrandissement d'un bâtiment existant, impliquant une contrainte dans l'utilisation des espaces;

Pour ces raisons, le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accorder la dérogation mineure portant sur la distanciation entre les 2 bâtiments.

CARACTÉRISATION DES BANDES VÉGÉTALES RIVERAINES ET DES SITES D'ÉROSION DE COURS D'EAU DU SECTEUR DU LAC À LA TRUITE D'IRLANDE ET DE L'ÉTANG STATER DE GROBEC

Au cours de l'automne 2020, une vérification de l'état des rives des cours d'eau des bassins versant du Lac à la Truite d'Irlande et de l'Étang Stater est prévue sur le territoire de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande. Des employés de GROBEC peuvent ainsi être amenés à se déplacer le long des rives des cours d'eau de la municipalité afin de procéder à des vérifications nécessaires.

Une lettre d'attestation dans le cadre du projet signée par la directrice générale, Ghislaine Leblanc, les accompagne pour s'identifier sur le territoire de Saint-Adrien-d'Irlande.

Note : Pas de bulletin mensuel en août à moins d'un cas spécial d'importance.

Bonnes vacances à tous!

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca